



CERCLE INTERNATIONAL POUR  
LA PROMOTION DE LA CREATION

CIPCRE-Bénin

Direction Nationale : 01 BP. 287 Porto-Novo ; Tél (229) 20 24 72 49 ; Fax (229) 20 24 80 50 ; GSM : 97 63 77 87 ; 68 17 64 00.  
E-mails : [cipcre-benin@cipcre.org](mailto:cipcre-benin@cipcre.org) ; [cipcrebenin@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin@yahoo.fr) ; Site Web : [www.cipcre.org/cipcrebenin](http://www.cipcre.org/cipcrebenin) ; Siège : Akpro-Misséré (côté Prison civile)  
Antenne Nord : BP. 38 Djougou ; Tél. 21 03 91 95 / 65 28 06 66 / 67 85 65 75 ; E-mails : [cipcrebenin.donga@cipcre.org](mailto:cipcrebenin.donga@cipcre.org) ; [cipcrebenin.donga@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin.donga@yahoo.fr)  
Bureau Régional-Vallée de l'Ouémé : Bonou, côté Résidence du Maire ; Tél. 97 64 99 56 ; [cipcrebenin.vallee@cipcre.org](mailto:cipcrebenin.vallee@cipcre.org) ; [cipcrebenin.vallee@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin.vallee@yahoo.fr)

*L'Environnement, création de Dieu, responsabilité de l'Homme.*

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DU CIPCRE-Bénin N° 440/20/DN/R-BAF/CIPCRE/B

### 1- Contexte de l'Appel à manifestation d'intérêt

Le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE-Bénin), ONG d'obédience chrétienne, est engagé dans la préservation de l'environnement, la promotion des droits humains et la promotion du développement holistique.

Au titre de son nouveau Plan Stratégique 2019 – 2025, le CIPCRE-Bénin entend contribuer à l'avènement d'un Bénin plus humain, sain et vert à travers des activités et projets se rapportant à six (6) champs d'action (CA) à savoir : Ressources Naturelles et Cadre de Vie (RNCV) ; Agriculture durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADSAN) ; Droits des Enfants et autres Personnes Vulnérables (DEPeV) ; Emploi des Jeunes (EJ) ; Participation Citoyenne et Gouvernance Locale (PCGL) ; Promotion du Développement Holistique (DeHol). Deux thématiques transversales irriguent l'ensemble des champs d'action : l'équité Genre et l'éco-citoyenneté.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ce plan stratégique, le CIPCRE-Bénin met en œuvre des activités structurées autour des projets suivants :

- Le Projet **PAdaClim-Bénin II**, cofinancé par PPLM (Allemagne) et DM-échange et mission (Suisse) ;
- Le **Projet ProFIL-Enfants**, soutenu par KiRA (Allemagne) ;
- Les Projets **EDUCAPE-Donga et EDUCAPE-Borgou**, financés par Kindermissionswerk / Enfance Missionnaire (Allemagne) avec la contribution de ALEIMAR (Italie) pour la Donga ;
- Le Programme de protection des enfants et jeunes en mobilité dans les départements de l'Ouémé, du Littoral et de l'Atlantique (**Programme BJ1838**) initié et financé par EDUCO-Bénin (Fondation d'origine espagnole) et mis en œuvre par un consortium de 5 ONG (AFDB, ASSOVIÉ, CIPCRE-Bénin, IFMA et SONAGNON).

Par ailleurs, de nouveaux projets pourraient être mis en place dans le cadre des relations existantes ou en perspective avec d'autres partenaires techniques et financiers : MdM-CH, GiZ, etc.

A cet effet, le CIPCRE-Bénin lance un appel à manifestation d'intérêt en vue d'actualiser son répertoire des fournisseurs et prestataires.

**ONG d'écologie et de promotion du développement holistique**

Enreg. N°95/170/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC du 31/07/95 – Agrément du MENRS : N°4393 MENRS/CAB/DC/SG/DPP/SEP du 22/06/2000.  
IFU : 6201201375607 ; Comptes bancaires : BOA 01513016489 ; ECO BANK : BJ062 01001 0010141146461501 36.

## **2- Domaines de prestation possibles**

Peut manifester son intérêt, toute entreprise ou autre structure autorisée par l'Etat béninois et spécialisée dans au moins l'un des domaines ci-après :

1. La réalisation de poubelles ;
2. La fourniture de semences ;
3. La fourniture de plants ;
4. Les biopesticides, fertilisants organiques ;
5. Les équipements-matériels, intrants et/ou la réalisation des infrastructures de production en élevage/pisciculture (alevins, filets, provendes, matériels d'élevage, matériels de pisciculture, produits vétérinaires, géniteurs, etc.) ;
6. Le graphisme ;
7. La sérigraphie (réalisation de tee-shirt, badges, banderoles, panneaux etc.) ;
8. L'imprimerie ;
9. Les mobiliers de bureau ;
10. Les fournitures de bureau ;
11. Les fournitures scolaires ;
12. Le matériel informatique ;
13. La fourniture des services informatiques ;
14. La fourniture de masques ;
15. Les dispositifs de lavage de mains ;
16. La quincaillerie ;
17. Les produits alimentaires ;
18. Les comprimés d'Aquatab ;
19. Les études et formations ;
20. L'évaluation de projets ;
21. L'audit financier / l'expertise comptable ;
22. La réparation automobile ;
23. La location (et décoration) de bâches, chaises, fauteuils, podiums, tonneaux, etc. ;
24. La restauration ;
25. La sonorisation ;
26. La communication (les agences de communication).

## **3- Départements de concentration du CIPCRE-Bénin**

Les besoins en prestations concernent prioritairement l'un et/ou l'autre des départements de concentration du CIPCRE-Bénin, à savoir : Ouémé, Donga, Borgou, Zou et Atlantique/Littoral.

Les autres départements du Bénin sont des zones où le CIPCRE-Bénin intervient ponctuellement dans le cadre de son appui à la généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques pour la protection des élèves contre les abus sexuels. Ces départements sont concernés surtout par les domaines de prestations suivants : "Les études et formations" ; " La restauration".

## **4- Critères d'éligibilité**

Pour être éligible dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt, toute entreprise candidate doit :

- Être une entreprise régulièrement constituée et installée en République du Bénin ;
- Exercer effectivement dans les domaines auxquels elle postule (ne pas faire de sous-traitance) ;
- Être à jour de toutes les obligations administratives, fiscales, sociales, etc. ;
- Disposer d'un compte bancaire ouvert au nom de l'entreprise et domicilié dans une banque installée au Bénin ;

- Être disposée à se conformer aux exigences spécifiques du CIPCRE-Bénin en matière d'écocitoyenneté, d'équité Genre et de protection des enfants ; car au moment des consultations restreintes, les adjudicataires auront à signer des engagements pour le respect des politiques spécifiques du CIPCRE-Bénin en matière d'écocitoyenneté, d'équité Genre et de protection des enfants.

**Cas particulier des consultants indépendants :**

L'exception de personne physique est faite exclusivement pour des domaines appropriés tels que : Les études et formations ; L'évaluation de projets.

**5- Dossier à fournir**

Le dossier de manifestation d'intérêt présenté en français, indiquant précisément les domaines de prestations, doit comprendre :

**a) Les pièces administratives obligatoires :**

- La lettre de manifestation d'intérêt indiquant clairement le(s) domaine(s) de prestation propres à l'entreprise ;
- Une copie conforme de l'extrait du registre de commerce ;
- Une copie de l'attestation fiscale ;
- L'attestation de la CNSS ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Les agréments ou autres pièces dans des domaines spécifiques, le cas échéant.

**b) Les pièces techniques obligatoires**

- Une description de l'entreprise avec adresse mail fiable et permanente ;
- Une liste de quelques références jugées pertinentes et leurs certificats de satisfecit ou Attestations de bonne fin d'exécution ;
- La fiche présentation des capacités de l'entreprise (formulaire ci-joint, à saisir sur papier entête et à remplir, signer et cacheter).

**c) Autres pièces (facultatives) :**

D'autres pièces facultatives peuvent être fournies, à l'initiative de l'entreprise candidate. Il peut s'agir de photos d'échantillons ou toutes autres pièces que l'entreprise candidate juge informatives, selon le(s) domaine(s) de prestations.

**6- Modalités de dépôt/transmission du dossier de manifestation d'intérêt**

**a) Dépôt physique**

Le dossier de manifestation d'intérêt peut être déposé sous pli fermé unique portant la mention « *Appel à manifestation d'intérêt pour l'actualisation du répertoire des fournisseurs et prestataires du CIPCRE-Bénin, édition 2020* ». Les lieux de dépôt sont exclusivement :

- Le secrétariat de la Direction Nationale du CIPCRE-Bénin, à côté de la prison civile d'Akpro-Misséré, au quartier Gouako-Kotoclomè ;
- Le secrétariat de l'Antenne Nord du CIPCRE-Bénin sise à Djougou, au quartier Sassirou, route de l'aérodrome ;
- Le secrétariat du bureau de liaison du CIPCRE-Bénin pour le Borgou, sis au siège de l'ONG GERED à Parakou.

Le dossier physique peut aussi être transmis par la poste à l'une des adresses postales suivantes :

- 01 BP. 287 Porto-Novo ;
- Ou BP 38 Djougou.

**ONG d'écologie et de promotion du développement holistique**

*Enreg. N°95/170/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC du 31/07/95 – Agrément du MENRS : N°4393 MENRS/CAB/DC/SG/DPP/SEP du 22/06/2000. IFU : 6201201375607 ; Comptes bancaires : BOA 01513016489 ; ECO BANK : BJ062 01001 0010141146461501 36.*

## **b) Transmission électronique**

Le dossier de manifestation d'intérêt peut être aussi transmis par e-mail simultanément aux deux adresses suivantes : [cipcre-benin@cipcre.org](mailto:cipcre-benin@cipcre.org) ET [cipcrebenin@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin@yahoo.fr)

Dans ce cas, l'entreprise candidate doit respecter les consignes suivantes :

- tout le dossier doit être constitué en fichier unique, format Pdf, nommé *“Manifestation d'intérêt CIPCRE-Bénin 2020”* ;
- l'objet du mail de transmission doit être libellé exclusivement ainsi qu'il suit : *Appel à manifestation d'intérêt pour l'actualisation du répertoire des fournisseurs et prestataires du CIPCRE-Bénin.*

## **7- Délai de dépôt/transmission du dossier de manifestation d'intérêt**

Le délai est impérativement fixé au **mercredi 08 juillet 2020 à 15h locales (soit 14h GMT)**.

## **8- Dispositions diverses**

Les fournisseurs/prestataires qui travaillent déjà avec CIPCRE-Bénin et qui souhaitent poursuivre de telles relations sont priés de reconstituer leurs dossiers.

Le présent appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas l'attribution d'un marché.

En temps opportun, les fournisseurs/prestataires jugés éligibles seront consultés en bonne et due forme afin de proposer des offres aux marchés les concernant.

La Direction Nationale du CIPCRE-Bénin se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne pas y donner suite.

En cas d'annulation du présent appel à manifestation d'intérêt, les candidats ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

**Akpro-Misséréte, le 29 juin 2020**  
*Le Directeur National ;*



The image shows a blue circular official stamp of CIPCRE-Bénin. The text inside the stamp reads: "CECILE INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA CREATION", "CIPCRE - Bénin", and "Le Directeur National". A blue ink signature is written over the stamp. Below the stamp, the name "Elidja ZOSSOU.-" is printed in blue.

*FORMULAIRE DE LA FICHE DE PRESENTATION DES CAPACITES*  
(A saisir sur papier Entête de l'entreprise candidate, **(maximum une page)**)

**FICHE DE PRESENTATION DES CAPACITES**

**1. Identification de l'entreprise candidate**

**2. Ressources humaines**

**3. Ressources matérielles et logistiques**

**4. Chiffres d'affaires des 3 dernières années**

<b>Année</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Chiffres d'affaires</b>			

**5. Couverture territoriale en lien avec les départements de concentration du CIPCRE-Bénin**

**6. Autres informations**

*Lieu, Date, Signature et cachet.*